





AU FIL DE LA DORCHE SAUVAGE

Amis promeneurs, emprunter ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation, c'est voyager dans le temps et découvrir une rivière sauvage : la Dorche.

Départ

Stade municipal de Chanay

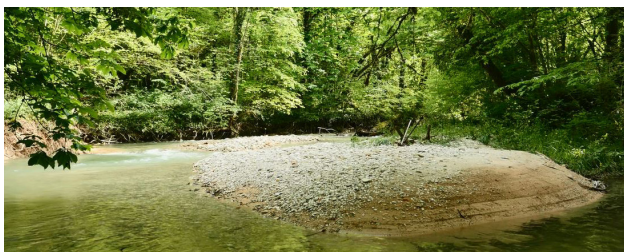
-  2h25 - 5,8 km
ou 2h45 - 7 km en empruntant l'aller-retour menant au belvédère de la cascade de la Dorche.
- 
-  Difficulté moyenne
Alt. min. : 310 m - Alt. max. : 496 m
-  Dénivelé + : 235 m
- Balisage : jaune

RECOMMANDATIONS

- Chaussures de marche
- Emportez de l'eau
- Ne quittez pas le sentier aménagé
- Emportez avec vous vos déchets
- Les chiens doivent être tenus en laisse

ATTENTION, SENTIER MENANT À LA CASCADE GLISSANT EN CAS D'INTEMPÉRIES

 EN CAS D'ACCIDENT : COMPOSEZ LE 112



OFFICE DE TOURISME
71 rue de la République
01200 Bellegarde-sur-Valserine
Tél. +33(0)4 50 48 48 68
info@terrevalserhone.fr
www.terrevalserhone-tourisme.fr

Montagnes du Jura



Ne pas aller sur la voie publique - Rédaction : Office des Forêts Jura - Conception graphique : C.Makrath/Service communication Communauté de Communes du Pays Bellegardien - Crédits photos : ©OT terre valserhone - Sébastien Toumier - Créait cartographique : ©SIGEST Valserhône/CCPB - Impression : Imprimerie Gomet - 500 exemplaires - Dépôt légal : 2023

TERRE
VALSERHÔNE
L'INTERCO



Rhône-Alpes
chanay



Rivières
Sauvages

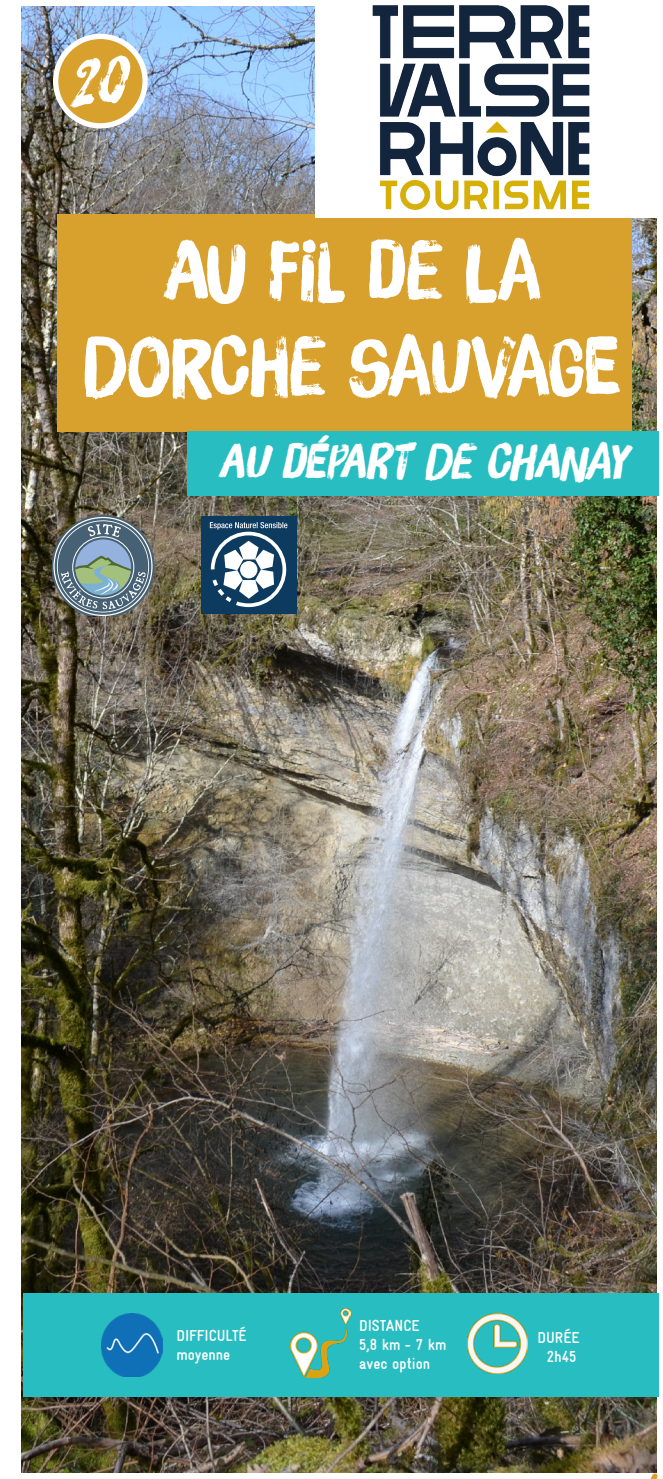
AIN
le Département

20

TERRE
VALSERHÔNE
TOURISME

AU FIL DE LA DORCHE SAUVAGE

AU DÉPART DE CHANAY



DIFFICULTÉ
moyenne



DISTANCE
5,8 km - 7 km
avec option




DURÉE
2h45

ITINÉRAIRE



Départ : Au départ du stade municipal à partir du totem « Au fil de la Dorche sauvage » prendre la direction de l'Est, face au Mont Blanc en empruntant le petit chemin le long de la route de Bocconod.

- 1 Traverser la départementale en direction de l'église du village et descendre à droite de l'église, « Rue du château ».
- 2 Poursuivre sur la rue de la Burlas.
- 3 Dans un virage, emprunter le « chemin de la Pierre Carlin » jusqu'au hameau de Dorches.
- 4 En arrivant au hameau traverser le « Chemin du Balmey » et emprunter le chemin du château face à vous (possibilité de faire un détour dans le hameau de Dorches). Suivre le chemin qui mène jusqu'au château dont les abords sont privés et strictement interdits au public (ruines dangereuses, risques d'éboulement). Poursuivre votre chemin.
- 5 À une centaine de mètres plus bas, après un pylône électrique, vous pouvez emprunter, à droite, une variante qui vous emmènera jusqu'au belvédère au dessus de la cascade de la Dorche. Prévoir environ 20 min pour l'aller et le retour.
 Bien que ce chemin ait été sécurisé, il est pentu et peut présenter un certain danger pour les marcheurs non confirmés.
- 6 Un belvédère a été édifié pour pouvoir admirer la cascade mais la descente vers cette dernière est **interdite**. Remonter la variante jusqu'au point 5 et continuer le chemin qui descend le long du ravin de la Dorche ; terrain glissant en cas de pluie. Vous retrouverez le bord du ruisseau plus bas.
- 7 Longer la Dorche jusqu'à la voie ferrée que vous laissez sur votre droite et poursuivez le chemin qui monte pour arriver sous un cellier.
- 8 Descendre à droite dans le bois jusqu'à une passerelle sur le petit ruisseau des Peillettes.
- 9 À partir de là suivre une montée assez raide qui vous conduira sur un petit plateau cultivé d'où vous aurez une belle vue sur le bassin versant de la Dorche. Suivre ce chemin jusqu'à la route de Dorches.
- 10 Emprunter cette route sur environ 300 m jusqu'à retrouver sur votre gauche un petit chemin.
- 11 Prendre le « Chemin du lavoir » puis le « passage de Contamines » qui vous mèneront jusqu'au bas du village de Chanay.


Retrouver l'itinéraire de départ, remonter la rue du château qui vous mènera jusqu'au stade municipal.

LÉGENDE

 Sentier Au fil de la Dorche sauvage

 Autres promenades et randonnées

 Parking, point de départ

 N° du sentier sur la carte «Promenade et randonnée en Terre Valserine»

 Numéros du pas à pas

 Point de vue

